



## Insultes et pression

-----  
Par virginie1970

bonjour

je travaille en back office pour un service client automobile.

Nous sommes répartis en deux équipes une à Paris et une en province.

nous avons tous les mêmes procédures sauf que l'équipe de province doit les respecter à la virgule prêt sinon ceux de Paris font des remontées à la direction de la province ; alors qu'eux ne respectent pas du tout ces procédures.

pendant une année j'ai été leur bête noire ma direction l'a reconnu au bout d'un an mais n'a rien fait.

j'ai un jour contacté un client et suis tombé sur un répondeur pour adulte, étant en tt, j'ai partagé cette anecdote sur le tchat de l'équipe. ma N+1, ma contacte en privé et m'a écrit que j'avais une voix à faire du téléphone rose et qu'en plus cela m'irait bien. je lui ai signifié que j'étais choqué de ses propos et j'ai en retour un ohhh arrête.

autre incident j'ai posé une semaine de vacances en décembre pour février, on m'a refusé mes vacances une semaine avant la date en me disant qu'on avait pas assez de couverture. personne n'était en vacances à la période que j'avais posée.

J'ai voulu faire grève pour les retraites et averti ma direction la veille, ma patronne m'a mis la pression pour que je change d'avis.

hier à ma pause déjeuner, j'ai mangé avec une amie qui est chef d'une autre équipe dans cette société, nous avons croisé notre patronne qui a ensuite dit à mon amie une chef d'équipe et une rc cela ne fait pas bon ménage.

quel recours je peux avoir contre ces comportements ?  
que feriez-vous à ma place ?

en vous remerciant pour vos réponses

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Si vous estimez être victime de harcèlement.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2354]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2354[/url]

-----  
Par hideo

Attention prudence sur le harcèlement moral, il faut apporter des preuves et se faire aider pour monter un tel dossier